

Programme de formation d'Assistant de Service Social

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation

Prérequis : Être titulaire d'un BAC ou d'un titre de niveau 4 et avoir réussi le processus d'admission (étude dossier + entretien)

Objectif :

Développer les compétences relatives à l'exercice de la profession d'Assistant de Service Social (Cf. Annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social)

Durée de l'action :

3 560 heures dont :

Formation théorique : 1 740 heures

Formation pratique : 1 820 heures (dont un stage de 8 semaines hors employeurs pour les apprentis ou les étudiants en cours d'emploi)

Lieu de l'action : HETIS Nice

Accessible aux personnes en situation d'handicap.

Encadrement :

L'équipe qui accompagne les étudiants se structure autour d'un chef de Département et de 6 cadres pédagogiques. Chacun d'entre eux est référent d'un domaine de formation. Par ailleurs, des vacataires-spécialistes de certaines thématiques ou professionnelles du secteur social et médico-social interviennent au sein de la formation.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 15 à 60 personnes mais également d'un amphithéâtre d'une capacité de 150 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi.

Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin. Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les étudiants peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 3000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque.

Tous les étudiants bénéficient d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'institut est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé,
- le cours magistral,
- l'élaboration au sein d'un petit groupe, l'accompagnement individualisé, l'image (fixe ou animée).

Contenu:

- **Domaine de formation n°1 « Intervention professionnelle en travail social »** : 650heures de formation théorique et 770 heures de formation pratique ;
- **Domaine de formation n°2 « Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social »** : 574 heures de formation théorique et 455 heures de formation pratique ;
- **Domaine de formation n°3 « Communication professionnelle en travail social »** : 248 heures de formation théorique et 245 heures de formation pratique ;
- **Domaine de formation n°4 « Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux »** : 268 heures de formation théorique et 350 heures de formation pratique.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation
- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certifications

Les stagiaires doivent valider les 4 Domaines de Compétences (DC) afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par la DREETS. En cas de validation partielle, le stagiaire conserve le bénéfice des DC validés pour une durée de 5 ans et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

Sanction : Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) ainsi qu'une attestation de fin de formation.

Modalités de certification par domaine de compétences :

- **Domaine de compétences n°1 « Intervention professionnelle en travail social »** :
 - 1ère épreuve : Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la période de formation pratique de 2^{ème} année.
 - 2ème épreuve : Présentation d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la période de formation pratique de 3ème année.

- **Domaine de compétences n°2 « Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social » :**
 - 1ère épreuve de certification : présentation d'un diagnostic social territorial
 - 2ème épreuve de certification : Mémoire de pratique professionnelle

- **Domaine de compétences n°3 « Communication professionnelle en travail social »**
 - 1ère épreuve de certification : Elaboration d'une communication professionnelle
 - 2ème épreuve de certification : Etude de situation

- **Domaine de compétences n°4 « Dynamiques institutionnelles, partenariats et réseaux »**
 - 1ère épreuve : Analyse d'une situation partenariale
 - 2^{ème} épreuve : Contrôle de connaissances sur les politiques sociales

Coût Total :

- 20 880 €, net de taxe (Activité de formation sous régime fiscal spécifique non assujetti à la TVA)
Soit un coût horaire de **12 € par heure**.
- Processus d'admission : Etude du dossier et entretien : 80€ net de taxe